



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 13 janvier 2020

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
13 JAN. 2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 91 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais interpellier le gouvernement au sujet de la participation luxembourgeoise à la prochaine Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Lors de cette interpellation, j'aimerais traiter les points suivants :

1. La vision générale du Luxembourg relative à l'avenir de l'Union européenne :

Quelle Europe voulons-nous ?

2. La stratégie et la présence politico-diplomatiques du Luxembourg pour la Conférence à venir :

Quel sera le Leadership du Luxembourg en tant que pays fondateur de l'Union européenne ?

3. Les priorités du Luxembourg pour la Conférence :

Quelles seront les propositions concrètes du Luxembourg ?

Quelle est la position du Luxembourg relative au Livre Blanc de la Commission sur l'avenir de l'Europe ?

Quelle est la position du Luxembourg relative au « non-papier » franco-allemand ?

Quelle est la position du Luxembourg relative à une révision des traités ?

4. La marge de manœuvre du gouvernement pour la Conférence :

Quelles seront les lignes rouges du Luxembourg ?

5. Les efforts du gouvernement pour rapprocher l'Europe et ses institutions des citoyens :

Comment arriver à une réconciliation des priorités politiques de l'UE, du Conseil, de la Commission et du Parlement européen avec les priorités des citoyens et de leur vie quotidienne ?

Comment réconcilier le sentiment national et le vouloir vivre ensemble européen des citoyens ?

6. La participation des citoyens et de la Chambre des députés à la Conférence tout au long des consultations :

Comment impliquer efficacement les députés luxembourgeois au processus de la Conférence ?

Comment arriver à ce « dialogue ouvert et inclusif avec les citoyens, la société civile, les institutions européennes de même que tous les autres niveaux de gouvernance » souhaité par le Président du Parlement européen ?

Comment le débat avec les citoyens et la société civile luxembourgeoise sera-t-il organisé et animé ?

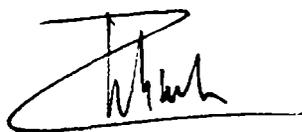
7. La méthode de la Conférence sur l'avenir de l'Europe :

Comment maintenir une Conférence politiquement ouverte quant au résultat ?

8. La communication sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe :

Comment les progrès, les problèmes et les résultats de la Conférence seront-ils communiqués à la Chambre des députés, aux citoyens et aussi à la presse ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Claude Wiseler
Député